

**CHAMPIONNATS D'ILLE ET VILAINE
VETERANS INDIVIDUELS
SAISON 2020/2021**

Article 1 – Règlement

Comme annoncé dans le communiqué de la commission sportive régionale envoyé à tous les clubs bretons, le championnat d'Ille et Vilaine vétérans a été annulé pour cette saison.

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, cette décision était devenue inéluctable et elle a été prise à l'unanimité par les 4 comités bretons.

Le championnat de Bretagne vétérans devrait normalement avoir lieu, comme prévu, le 21 février à PLOUHA dans les Côtes d'Armor.

Les joueuses et joueurs souhaitant participer au championnat de Bretagne doivent s'inscrire au championnat d'Ille et Vilaine, même s'il n'est pas organisé, sur le bulletin d'engagement joint.

Article 2 – Engagements

Les bulletins d'engagement, ci-joints, devront être renvoyés à l'adresse suivante :

**Comité d'Ille et Vilaine de tennis de table
Maison des sports
13bis, avenue de Cucillé
35065 RENNES CEDEX**

avant le 13 janvier 2021

Article 3 – Organisation sportive

Dans chaque tableau, les équipes inscrites seront classées dans l'ordre de leur classement individuel.

Le classement pris en compte sera celui de la situation mensuelle du mois de novembre.

Les qualifications au championnat de Bretagne se feront en fonction du classement établi.

Dans un souci d'équité sportive, le nombre de places disponibles par comité dans chaque catégorie sera déterminé en tenant compte des quotas de qualifiés de la saison dernière.